



QUAND INSCRIRE MON ENFANT

lundi 25 août
au lundi 22
septembre

lundi 6 octobre
au lundi 20
octobre

lundi 8 décembre
au lundi 22
décembre

lundi 9 février
au lundi 23
février

mardi 7 avril
au lundi 20
avril

POUR LES ACTIVITÉS À PARTIR...

de la rentrée
aux vacances
d'automne (1
septembre au
17 octobre)

des vacances
d'automne
aux vacances
de fin d'année
(3 novembre
au 19
décembre)

des vacances
de fin d'année
aux vacances
d'hiver (5
janvier au 20
février)

des vacances
d'hiver aux
vacances de
printemps (9
mars au 17
avril)

des vacances
de printemps
aux vacances
d'été (4 mai
au 3 juillet)

Je peux inscrire mon enfant aux activités périscolaires de mon choix et au centre de loisirs du mercredi après-midi, seulement durant les campagnes d'inscriptions indiquées ci-dessus.

Je peux modifier ou annuler l'inscription de mon enfant uniquement durant les campagnes d'inscriptions.

Si je ne modifie pas ou si je n'annule pas l'inscription de mon enfant, elle est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire.



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Temps du midi (hors restaurationscolaire)
Temps d'activités périscolaires (TAP)
Temps du soir (goûter, ateliers bleus...)
Centre de loisirs du mercredi



TARIF MAJORÉ

Un tarif plus élevé sera appliqué à la facturation si mon enfant n'a pas été inscrit pendant les campagnes.



INSCRIPTIONS

Se rendre sur le portail Paris Familles et remplir le formulaire multi-activités.



CONTACTS

Responsable éducatif Ville (REV) de l'école